Saint-Ismier

Tableau peint par Claude Billon

Henri BAILE,
maire de Saint-Ismier,
et le conseil municipal

vous souhaitent la
bienvenue à
Saint-Ismier.

Saint-Ismier est située dans le département de l'Isère.

Ses habitants sont appelés les Ismérusiens et les Ismérusiennes.

La commune s'étend sur 14,9 km² et compte 6 873 habitants depuis le dernier recensement INSEE de la population.

Avec une densité de 451,9 habitants par km², Saint-Ismier a connu une nette hausse de 13,5% de sa population par rapport à 1999.

Pour toute demande de renseignements,
vous pouvez contacter l'accueil de la mairie :
au 04 76 52 52 25
ou par courriel à : accueil@saint-ismier.fr

Les services municipaux à votre écoute :

- Service vie quotidienne
(état civil, papiers d'identité, action sociale, etc.)
- Service enfance jeunesse scolaire
(inscription à l'école, activités périscolaires, etc.)
- Service petite enfance
(inscription à la crèche, infos sur les modes de garde, etc.)
- Service cadre de vie (urbanisme/foncier)
(permis de construire, d'aménager, de démolir, etc.)
- Service technique
(travaux sur voirie, accessibilité des bâtiments publics, etc.)
- Service événementiel et vie associative
(infos sur des associations, sur des animations municipales, etc.)
- Service communication
(articles sur le journal municipal, site Internet et page Facebook de la maire, etc.)
- Police municipale
(occupation du domaine public, dispositif « Voisins vigilants et solidaires », etc.)

Le CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Saint-Ismier est à l'écoute des personnes qui rencontrent des difficultés :

- bons alimentaires ;
- aides financières ;
- participations aux inscriptions pour les activités ; sportives et culturelles ;
- aides au chauffage ;
- etc.

Saint-Ismier

Ses infrastructures

L’Espace Agora

La médiathèque de l’Orangerie

La crèche

Crèch’ndo

Le centre de loisirs

Ses trois groupes scolaires

Le collège du Grésivaudan

Saint-Ismier, c’est aussi :

Des équipements sportifs :
- stades de foot
- skate park
- city park
- des terrains de tennis couverts et découverts
- des terrains de boules
- un espace de « Street workout » (musculation de rue)
- etc.

Saint-Ismier, c’est aussi :

Autres équipements :

- 1 lycée horticole
- 1 gendarmerie nationale
- 1 déchetterie intercommunale
- 1 maison de retraite

Nos supports d'information

WWW.SAINT-ISMIER.FR

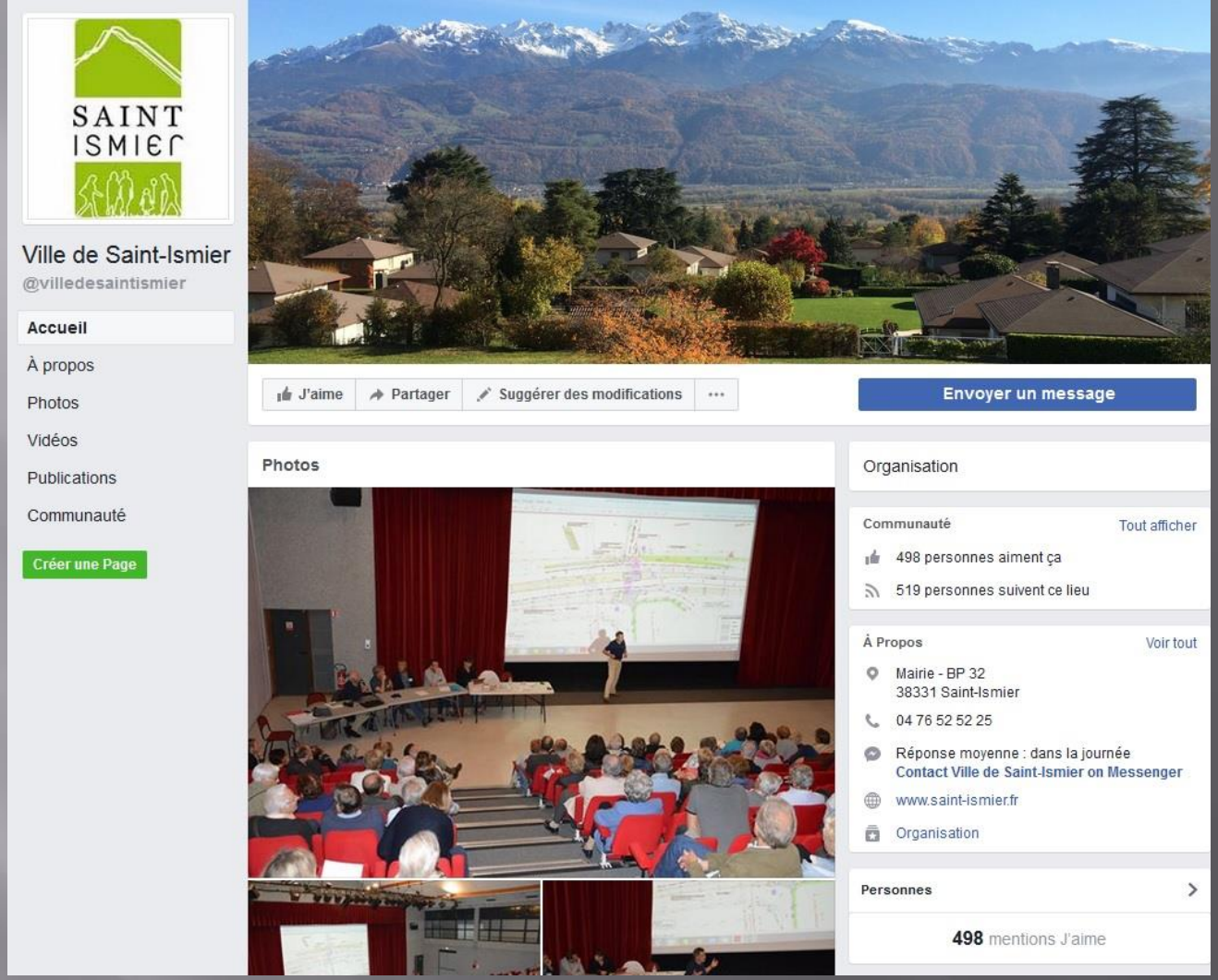

www.facebook.com/villedesaintismier

Retrouvez-nous sur facebook

Le journal municipal « Le Lien »

[DÉVELOPPEMENT DURABLE]

Retour sur la « Journée de l'électro-mobilité » du 18 juin 2016 : un appel en faveur des modes doux

Face aux enjeux énergétiques et environnementaux, notamment dans le secteur des transports, l'électro-mobilité se présente comme une des réponses appropriées. Le développement du véhicule électrique est une composante essentielle de la politique des déplacements dans les territoires urbanisés.

Fidèle à ses engagements de campagne, l'équipe municipale de Saint-Ismier encourage l'essor du véhicule électrique et soutient toute initiative permettant le développement des modes doux de transports (scooters électriques, vélos à assistance électrique, etc.) La démonstration en a été faite le 18 juin dernier au lycée horticole lors de la « Journée de l'électro-mobilité », organisée par la mairie. Et au regard du succès du prêt de vélos à assistance électrique (VAE), cette expérience sera prolongée (inscription au 04 76 52 52 25).

Les **quads électriques** ont fait le bonheur des enfants.

Les vendeurs de **vélos à assistance électrique (VAE)** ont également présenté leurs modèles au cours de cette « Journée de l'électro-mobilité ».

Inauguration de la **borne électrique publique,** gérée par le SEDI (Syndicat des énergies du département de l'Isère), sur le parking de l'Agora.

PRÉSENTATION ET ESSAIS DE VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE
samedi 8 octobre 2016 de 9h à 16h
dans le parc de la mairie

Inauguration de la **borne électrique privée,** au parking de la Banque Populaire des Alpes, sur la route départementale 1090.

Les constructeurs de **voitures électriques et hybrides** ont exposé leurs modèles durant toute la journée du 18 juin dernier au lycée horticole.

Les lettres électroniques d'information (newsletter)

LA RENTRÉE

Les élèves de Saint-Ismier ont bien retrouvé le chemin de l'école le 1er septembre dernier. Cette année, avec une augmentation des effectifs de 23 élèves dans la commune, ils sont 219 en maternelle et 340 en élémentaire dans les trois groupes scolaires. Concernant les incertitudes à l'école primaire du Clos Marchand, la mobilisation des parents et des enseignants, au côté de l'adjointe au maire Françoise Videau et du conseiller municipal Sylvain Michalik, a permis de sauver la 3ème classe de maternelle pour l'année scolaire 2015-2016.

A la crèche, les enfants des sections "Moyens" et "Grands" ont rejoint Crech'ndo. Le bébés arriveront le 5 octobre, jour de rentrée de Mini-Crech'ndo dans un local tout neuf.

RÉFORME DES RYTHMES

Dans le cadre de la réforme gouvernementale des rythmes scolaires en vigueur depuis la rentrée 2013, la commune maintient son offre périscolaire et péri-éducative de grande amplitude. Les enfants sont accueillis entre 7 h 30 et 18 h 30, grâce aux garderies, à la restauration scolaire, aux études surveillées et aux temps d'activités périscolaires (TAP) proposés tous les jours. Durant ce temps d'activités de 15 h 30 à 16 h 30, les enfants peuvent découvrir, avec des intervenants et animateurs compétents, de nombreux domaines : théâtre, arts plastiques, zumba, jeux sportifs, activités manuelles diverses, langue étrangère, jardinage, etc.

ACCUEIL DE LOISIRS

C'est aussi la rentrée pour les accueils de loisirs qui ont fonctionné tout l'été, avec la reprise du centre de loisirs «A petits pas» (3-8 ans) et du «Club juniors» (8-12 ans) les mercredis après-midi. Le «Local jeunes» ouvre également ses portes aux adolescents de 11 à 17 ans les mercredis après-midi et les vendredis soirs. Plus d'infos sur www.saint-ismier.fr, rubrique «Enfance-Jeunesse-Scolaire».

ELECTIONS REGIONALES/LISTE ÉLECTORALE

En raison des élections régionales, qui se dérouleront les 6 et 13 décembre 2015, une procédure exceptionnelle de révision des listes électorales est mise en place. Ainsi, pour pouvoir participer à ce scrutin, les demandes d'inscriptions devront être impérativement déposées en mairie avant le 30 septembre 2015.

Deux pièces à fournir :
- votre carte nationale d'identité (ou votre passeport) en cours de validité;
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Par ailleurs, les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie. Enfin, les jeunes ayant eu 18 ans durant l'année 2015 sont inscrits d'office sur la liste électorale. Un courrier leur sera adressé en septembre les informant de leur inscription. En cas de non réception de cette lettre, nous vous invitons à contacter le service « élections » afin de procéder à votre inscription. Pour tout renseignement : 04 76 52 52 25.

JOURNÉE DU PATRIMOINE

A l'occasion de la journée du patrimoine le 19 septembre prochain, la mairie de Saint-Ismier organise des animations et festivités sur le thème national « le patrimoine du 21ème siècle, une histoire d'avenir ».

Au programme :
- Conférence avec Jean-Claude Poutissou, architecte-conseil, et Jean Roinat, paysagiste-géographe, à la salle des fêtes du Rozat de 9 h 30 à 11 heures;

- Atelier « Dessine-moi Saint-Ismier demain » dans le parc, de 11 heures à 12 heures sur inscription au 06/26/80/29/24 (dès 7 ans);

- Atelier pratique sur tablettes et liseuses pour mettre en valeur le patrimoine en Isère et ailleurs... à la médiathèque de 10 heures à 12 h 30;

- Regard sur les hameaux anciens de Saint-Ismier
Les hameaux de Saint-Ismier sont hérités du passé rural de la commune. Très visibles sur le cadastre dit « napoléonien », ces noyaux d'habitat traditionnel constituent une part importante de notre patrimoine, mais disparaissent peu à peu face à la progression de l'urbanisme.
Cette exposition réalisée par l'Association de la Tour d'Arces avec le soutien de la Mairie de Saint-Ismier, présente 20 panneaux montrant les vues du passé et du présent.
Ainsi les visiteurs auront un aperçu des caractéristiques des hameaux, des sites, des rappels de l'histoire et des éléments de l'architecture. Exposition dans la salle des commissions de la Mairie, ouvrant sur le parc à partir de 9 h 30;

- Les savoir-faire d'hier, d'aujourd'hui et de demain avec la présence de producteurs du Grésivaudan, association « La Ronce et l'ortie », dégustation et expositions. Le marché sera exceptionnellement étendu au parc de la mairie.

Je vous à votre écoute

Henri Baile, maire

Les 4 panneaux lumineux

Le programme culturel de l'Espace Agora

« Le guide du lecteur » de la médiathèque

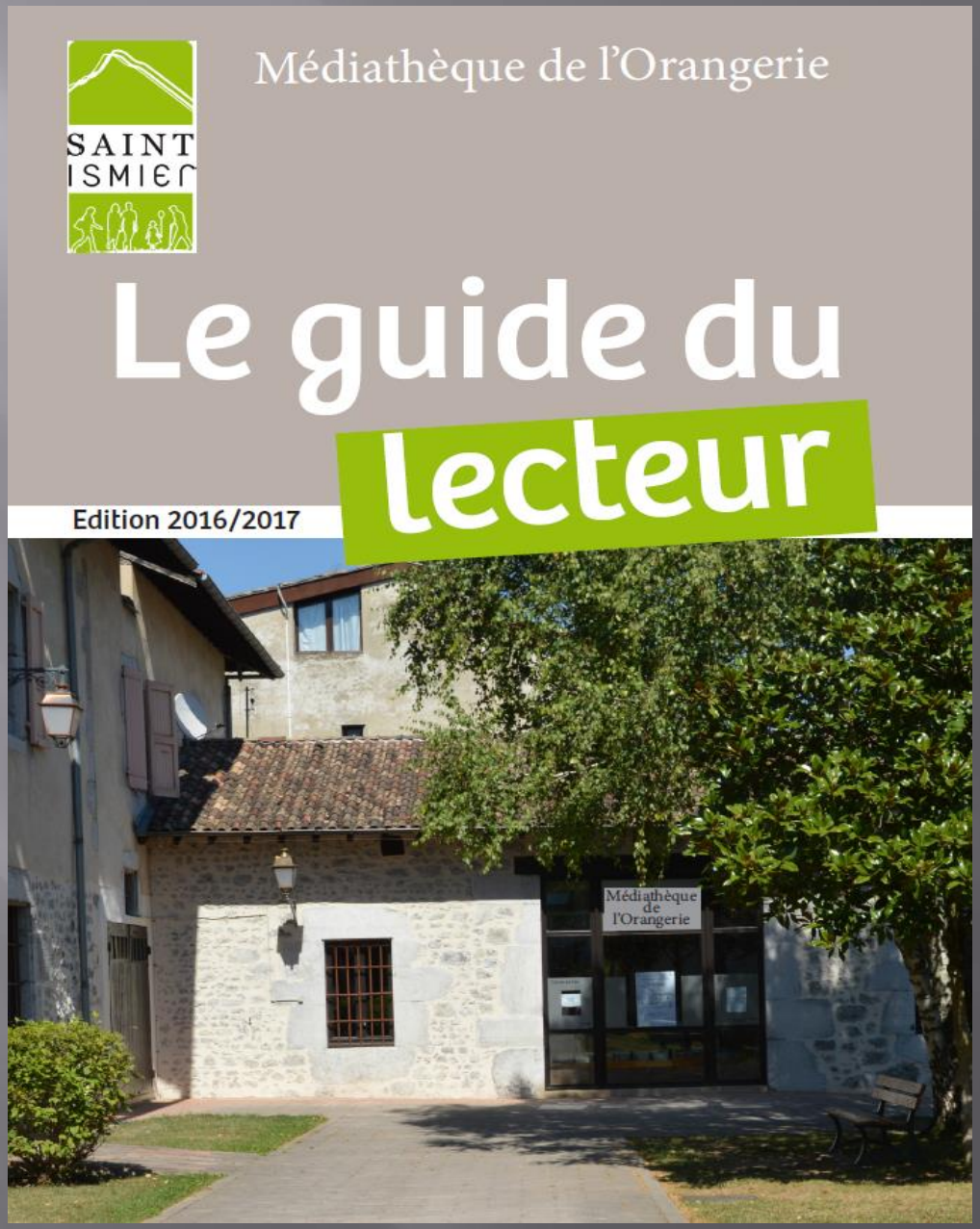

Le programme du service jeunesse et du centre de loisirs

Local jeunes 11-17 ans

Le programme

de septembre à décembre 2014

Club juniors 8-12 ans

Le programme des

Vacances Toussaint 2014
du 20 au 31 octobre

3-12 ans

Le programme des

Mercredis d'Octobre à décembre

Saint-Ismier
Une commune animée

Le marché du samedi matin

Les conseils de quartiers

EXEMPLE DES EVENEMENTS MUNICIPAUX

Animations
Vœux du maire à la population
Chandeleur
Carnaval
Cérémonie militaire (guerre en Algérie)
L'école du cirque
Réception des jeunes de 18 ans
Cérémonie militaire (armistice de 1945)
Ciné-goûter
Fête médiévale à la tour d'Arces
Fête de la musique
Journée de l'électromobilité
Soirée de présentation de la saison culturelle de la municipalité
Cinétoiles
Forum des associations
Journée du patrimoine
Cross du Manival
La "Semaine Bleue"
Halloween
Cérémonie militaire (armistice de 1918)
Bourse aux jouets
Accueil des nouveaux arrivants
Cérémonie militaire (guerre en Algérie)
Marché de Noël
Concert de Noël
Ciné-goûter

Saint-Ismier
et
son patrimoine

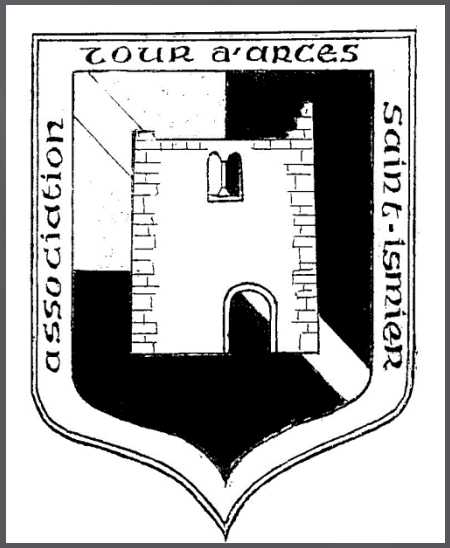

Son église du XIème avec son portail classé

La tour d’Arces au sommet du village

La chapelle Randon dans le parc du lycée horticole

Le mémorial Doyen Gosse sur la RD 1090

Ancienne gare de tramway sur la RD 1090

Le patrimoine naturel de Saint-Ismier, c'est aussi :

- Le parc naturel régional (PNR) de Chartreuse
- L'espace naturel sensible du Bois de La Bâtie
- La base de détente et de loisirs nautique du Bois français
- Des corridors écologiques (Torrent du Manival, Corbonne, etc.)

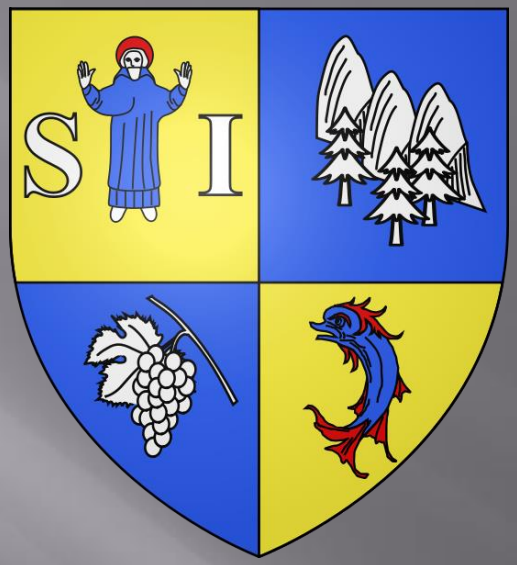

Découvrez le patrimoine
de Saint-Ismier à travers
nos guides et sur le site Internet de la mairie (carte Google Maps avec une description du lieu patrimonial)

Le patrimoine sur le site Internet de la mairie

Il est possible, également, de consulter directement la note descriptive des sites répertoriés à ce jour à partir de la liste ci-dessous.

Eglise de Saint-Ismier	Tour d'Arces
Mémorial Doyen GOSSE	Chapelle Notre-Dame-de-la-Vallée
Base de loisirs du Bois français	Maison forte "La Bâtie de Champrond"
Borne royale (ou borne de corvée)	Statue vierge à l'enfant

La balade des fontaines

Circuit pédestre de 4 km 300 dans le village de Saint-Ismier à la rencontre de fontaines et d'édifices remarquables.

SAINT ISMIER

Tome 1

La balade au fil de l'eau au Bois Français

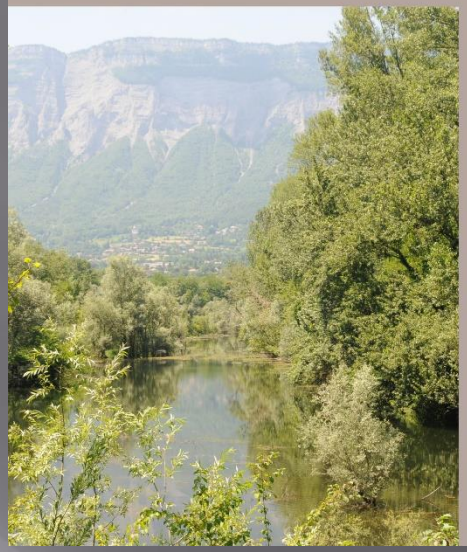

Circuit pédestre de 2 km 700 au «Bois Français», à la découverte des lacs, de la faune, de la flore, et de l'espace naturel sensible du «Bois de la Bâtie».

SAINT ISMIER

Balade «cartophile» à Saint-Ismier

L'âge d'or des cartes postales à Saint-Ismier : Circuit pédestre de 2,8 kms.

SAINT ISMIER

Tome 3

Saint-Ismier au Féminin 1800 - 1950

SAINT ISMIER

Tome 4

Saint-Ismier au sein de la communauté de communes « Le Grésivaudan »

Le GRÉSIVAUDAN
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le Grésivaudan
Données clés du territoire

Le Grésivaudan en chiffres

- 677 km²
- **46 communes**
- **103 890 habitants** au 1er janvier 2017.
- 11 400 ha de surfaces agricoles, soit 17 % du territoire
- 42 000 ha de forêt
- Point culminant : le Pic de Belledonne à 2977 m
- **14 communes membres du Parc de Chartreuse** : Saint-Bernard-du-Touvet, Chapareillan, La Terrasse, Le Touvet, Saint-Hilaire-du-Touvet, Saint-Pancrasse, Barraux, Bernin, Biviers, Crolles, Saint-Ismier, Saint-Vincent-de-Mercuze, Sainte-Marie-du-Mont, Saint-Nazaire-Les-Eymes.
- 900 km de sentiers de randonnée.
- **6 stations de ski** : Chamrousse ; Les sept Laux ; L'espace nordique du Barioz et l'espace alpin du Grand Plan ; Le Collet d'Allevard ; Saint-Hilaire du Touvet ; le Col de Marcieu.
- **2 stations thermales** : Saint-Martin d'Uriage et Allevard.

Le Grésivaudan : compétences

Compétences obligatoires :

- Développement économique : aménagement, entretien et gestion des zones d'activités/ création, promotion et gestion de pépinières/ actions commerciales de promotion économique/ dispositifs contractuels d'intervention économique/ création d'entreprises…
- Aménagement de l'espace, notamment SCOT
- Transports et déplacements

Compétences optionnelles :

- Voiries d'intérêt communautaire
- Logement (Plan Local de l'Habitat)
- Protection et mise en valeur de l'environnement : gestion des déchets/ aménagement et sécurisation des torrents, rivières et chantournes dans le cadre du contrat de rivière
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels, sportifs et de loisirs
- Action sociale d'intérêt communautaire en faveur des personnes âgées, à mobilité réduite, à la recherche d'emploi ou encore en faveur de la petite enfance et de la jeunesse.

Compétences facultatives :

- Infrastructures cyclables
- Développement et aménagements sportifs de l'espace communautaire
- Développement et aménagements culturels de l'espace communautaire
- Elaboration, suivi et mise en œuvre du contrat de Pays et procédures contractuelles
- Aires de grand passage (Crolles) et d'accueil des gens du voyage (Pontcharra, Saint-Ismier).

LE GRÉSIVAUDAN

Collecte des ordures ménagères

Saint Ismier

Collecte des ordures ménagères	Collecte du tri sélectif	Information
Lundi matin (de 4h à 11h)	Mercredi matin (de 4h à 11h)	Merci de sortir votre bac la veille au soir.

La vie associative à Saint-Ismier

+ de 70 associations à Saint-Ismier

LE COEUR EN AVANT

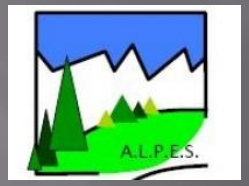

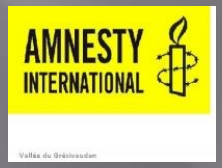

Retrouvez la liste de toutes les associations sur : www.saint-ismier.fr

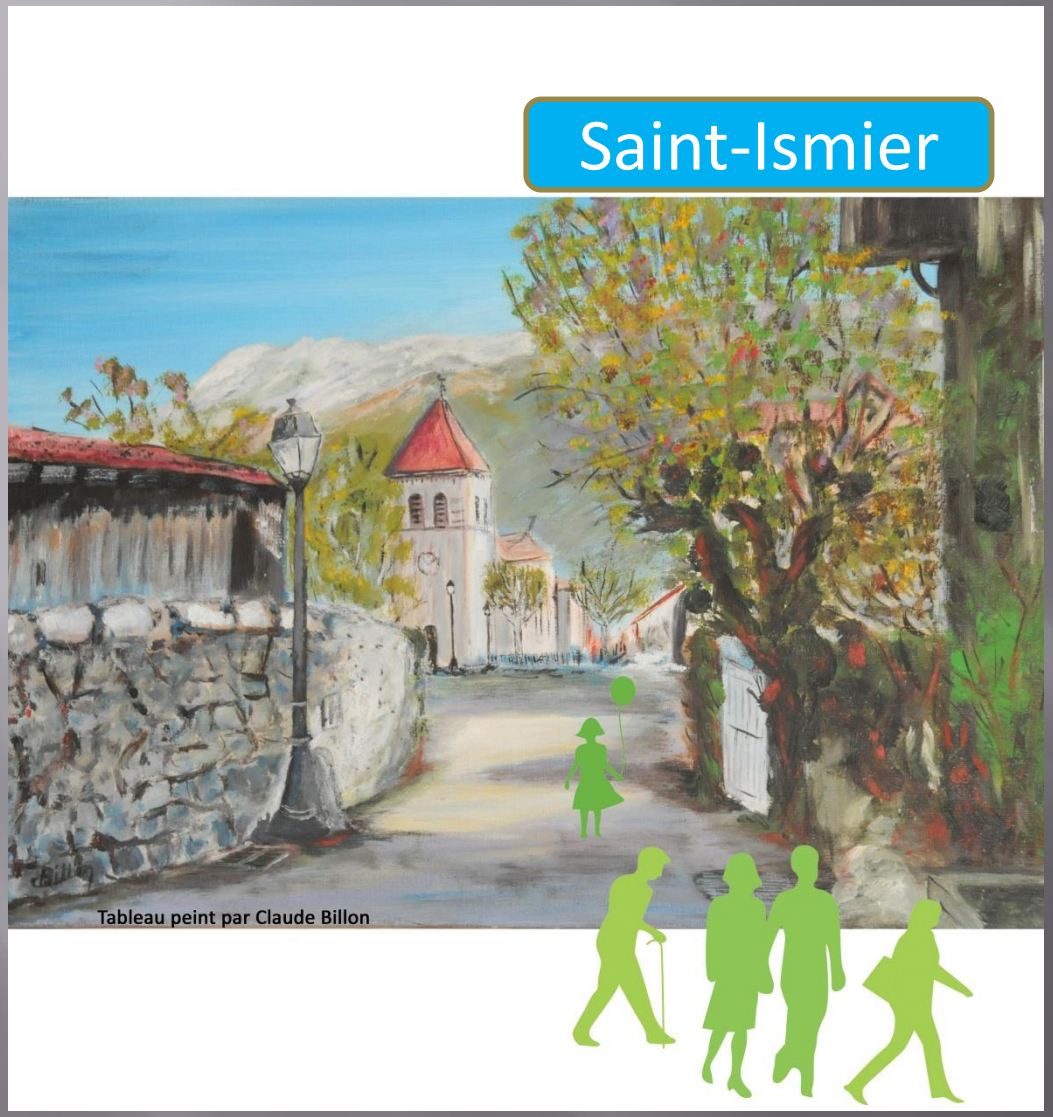

Bienvenue à Saint-Ismier